



**Horaires d'ouverture du COR :**

Horaires d'été (*hiver*) :  
Lundi – vendredi : 8h30-12h00 / 13h30 –18h00 (17h30)  
Samedi : 14h00-18h00 (17h00)  
Dimanche : 14h00-18h00 (17h00)

**Appels téléphoniques :**

Lundi - vendredi : 8h00-18h00  
Samedi – dimanche (répondeur)

**Urgence Clinique Vétérinaire des Tuileries :**

Lundi – vendredi : 8h00-19h30

**LE CENTRE A BESOIN DE VOTRE AIDE**

Le COR est une association à but non lucratif. Vos dons et votre collaboration nous donnent les moyens de continuer nos actions de sauvetage et de protection.

Si vous désirez apporter concrètement votre aide, vous avez la possibilité de devenir bénévole. Il vous suffit de prendre contact au numéro suivant :



**079/624'33'07**

CCP 12-18946-6, Centre ornithologique de Réadaptation  
47, ch. des Chênes à 1294 Genthod – CH  
[www.cor-ge.org](http://www.cor-ge.org)

**UN CENTRE DE SOINS, POURQUOI ?**

Chaque année, en Suisse, des milliers d'oiseaux sauvages sont découverts blessés ou malades. La destruction des biotopes et l'emploi abusif de pesticides contaminant les chaînes alimentaires provoquent un grave déséquilibre dans notre écosystème. De ce fait, sauver les oiseaux figurant sur la liste rouge, contribue à éviter leur déclin. En effet, un adulte sain pour la reproduction, relâché dans la nature, peut avoir une incidence énorme sur sa descendance.

**VOUS VENEZ DE TROUVER UN OISEAU BLESSE OU MALADE :  
QUE FAIRE ?**

En suivant scrupuleusement les quatre points ci-dessous, vous donnerez toutes les chances de rétablissement à l'oiseau que vous venez de recueillir.

1. Placez-le dans un carton percé de trous et installez le dans un local calme, sombre et tempéré.
2. Téléphonnez immédiatement à notre Centre. Un spécialiste est à votre disposition et vous dictera la marche à suivre.
3. Evitez toute manipulation, car cela provoquerait un stress qui aggraverait son état.
4. Ne donnez ni à boire, ni à manger, ni médicaments.

**Sachez enfin que toute avifaune est protégée par la Loi Fédérale du 20 juin 1986 et que par conséquent, toute détention, capture et transport sont interdits. Vous êtes tenus de signaler votre découverte le plus rapidement possible à une station officielle de soins ou au Service Cantonal de la Faune.**

## HISTORIQUE ET BUTS DU CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE READAPATION :

Le 1<sup>er</sup> juin 1975, Patrick JACOT, passionné par l'ornithologie et sensible aux problèmes de la faune aviaire, créa le Centre Ornithologique de Réadaptation. Petit à petit, quelques membres bénévoles se sont joints à son action.

### Les buts du C.O.R. sont :

- Secourir chaque oiseau de la faune sauvage en difficulté.
- Former les services officiels et le public par le biais de conférences et d'expositions sur l'ornithologie.
- Intervenir auprès des organismes compétents en cas de violation de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux.
- Contribuer à la sauvegarde d'espèces menacées par :
  - la protection des milieux
  - l'aménagement de sites
  - la pose de nichoirs.

Le C.O.R., station officielle de soins pour le canton de Genève, se situe sur la commune de Genthod, sur un terrain de 4000m<sup>2</sup> mis à disposition par l'état de Genève.

Il se constitue d'une infirmerie, d'une salle de haute quarantaine, d'une animalerie et de trente volières de différentes dimensions.

Divers biotopes ont été reconstitués, condition primordiale pour la réadaptation des espèces à la vie sauvage.

Durant la période de convalescence, les oiseaux ont besoin de la plus grande tranquillité et pour éviter au maximum l'imprégnation de l'homme, le centre n'est pas visitable par le public.

### Fonctionnement du C.O.R. :

Le fonctionnement est assuré par une équipe de deux vétérinaires, de biologistes, d'ornithologues et d'amateurs avertis. Nous tenons à préciser que chacun participe bénévolement et à côté de ses activités professionnelles aux engagements du Centre.



## LE COR SE COMPOSE DE DEUX SERVICES A VOTRE DISPOSITON :

### Service d'intervention

En étroite collaboration avec les services officiels (police du lac, pompiers, gendarmerie, etc...), il intervient pour le sauvetage d'oiseaux en difficulté, blessés, malades ou victimes d'une catastrophe naturelle ou accidentelle.

### Service de protection

Il a pour tâche d'informer, de soutenir et de prévenir, en s'occupant des problèmes de la faune aviaire liés aux atteintes de l'homme sur l'environnement, telles que la destruction des milieux et des sites de nidification, l'architecture inadaptée, la pollution, etc...

### LES NICHOURS

Actuellement, la plupart de nos vieux arbres disparaissent. Avec eux, bon nombre de passereaux cavernicoles ne trouvent plus de cavités naturelles pour se reproduire. C'est pour cela qu'il est impératif de placer des nichoirs. En offrant un site potentiel de nidification à certaines espèces, vous contribuez à la limitation des surpopulations d'insectes et de rongeurs.



### LES SILHOUETTES

Chaque année, des centaines d'oiseaux meurent suite à un choc contre une baie vitrée. Ces pièges invisibles et mortels peuvent être rendus inoffensifs par la pose de silhouettes de rapaces.